



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/561/Add.2
5 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 62 de l'ordre du jour

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

Rapport du Secrétaire général

Additif

Réponses reçues des Etats Membres

IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

[Original : anglais]
[29 novembre 1989]

La Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de communiquer la liste ci-après des experts iraniens qualifiés qui pourraient être disponibles rapidement pour effectuer les recherches prévues dans la résolution 42/37 C :

1. M. Mostafa Amin, expert en défense chimique et biologique, Forces armées de la République islamique d'Iran.
2. Dr Abbas Farootan, docteur en médecine, spécialiste des soins aux victimes de la guerre chimique, Ecole de médecine Shahid Beheshti, Téhéran.
3. Dr Amir Esmail Saghafinia, docteur en médecine, spécialiste des soins aux victimes de la guerre chimique, hôpital Labbafi Negad, Téhéran.
4. M. Mehdi Akbarzadeh, chimiste, spécialiste des substances chimiques utilisées dans la guerre chimique, Centre d'études biochimiques et biophysiques de l'Université de Téhéran, Téhéran.
5. M. Gholamhossein Riazi, biochimiste, spécialiste des substances chimiques utilisées dans la guerre chimique, Centre d'études biochimiques et biophysiques de l'Université de Téhéran, Téhéran.
